

"La France et l'«Eurafrrique»" dans La Flandre libérale (6 janvier 1957)

Légende: Le 6 janvier 1957, le quotidien gantois La Flandre libérale décrit les arguments avancés en France par les opposants à l'idée d'Eurafrrique et au projet d'association des pays et territoires d'outre-mer (PTOM) à la Communauté économique européenne (CEE).

Source: La Flandre libérale. 06.01.1957. Gand. "La France et l'Eurafrrique", auteur:Van Nieuwenhuyse, Henri, p. 2.

Copyright: (c) La Flandre libérale

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_france_et_l_eurafrrique_dans_la_flandre_libérale_6_janvier_1957-fr-5879aa1a-36fe-4519-a838-a92d240c7ca2.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

La France et l'« Eurafrique »

par Henri van Nieuwenhuysse

On sait que le problème du Marché commun est à l'ordre du jour. Ce Marché commun — faut-il le rappeler ? — devrait être constitué par l'Allemagne de l'Ouest, la France, l'Italie et le Benelux. Désormais, entre ces pays, plus de droits de douane ni de contingentements ! Autrement dit, les marchandises — sauf les produits agricoles — y circuleront sans aucune restriction et ne connaîtront d'autre régime que celui de la concurrence libre et égale.

Ce projet semble bien fait pour séduire tous les partisans d'un sain libéralisme. Même des socialistes comme M. Spaak en ont fait leur cheval de bataille et il n'est pas jusqu'à MM. Mollet et Pineau qui ne lui aient accordé leur approbation de principe. Pourtant la situation de la France apparaît, à cet égard, beaucoup plus complexe que celle de ses partenaires. Comment pourrait-elle à la fois s'intégrer à la construction européenne et sauvegarder son avenir dans ses territoires d'outre-mer ? Le gouvernement français a cru résoudre le problème en lançant une idée à la fois séduisante et grandiose : l'Eurafrique...

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'étendre le Marché commun aux pays d'outre-mer qui constituent en quelque sorte le Commonwealth français. Jusqu'à présent, la France y bénéficiait d'un marché préférentiel. En y renonçant, elle y établirait un régime de concurrence semblable à celui qui est appelé à régner dans la « petite Europe » de la CECA. Bien entendu, un tel abandon n'irait pas sans contrepartie. La France demanderait à ses partenaires européens de subvenir à une partie des dépenses qu'entraîne pour elle l'exercice de sa souveraineté ou de sa tutelle dans les POM (Ce sigle nouveau — un de plus ! — désigne les pays d'outre-mer).

On devine que ce projet n'a pas été accueilli en France avec un enthousiasme sans mélange. Les débats au cours desquels il sera étudié, dans quelques jours, promettent d'être houleux. « Faut-il que le pays aille, les yeux bandés, vers un destin dont il s'écarterait s'il le connaissait ? » demandait l'autre jour, dans l'hebdomadaire *L'Express*, M. Georges Boris. *L'Express*, qui est la tribune de M. François Mauriac et que dirige M. J. J. Servan-Schreiber, passerait malaisément pour un organe de droite et pour un moniteur du nationalisme intégral. M. Boris, d'autre part, n'est pas, à notre connaissance, un défenseur attitré du capitalisme protectionniste. Sauf erreur, il a été jadis l'un des conseillers économiques de Léon Blum. Cela ne l'empêche pas de s'opposer avec force à la « liquidation » de la puissance française dans un journal qui passe pour être celui de M. Mendès France, lequel pourtant, est couramment qualifié par ses ennemis de machiavélique « liquidateur » d'Empire.

A l'heure où se déroulent, sous la présidence de M. Spaak, les discussions intergouvernementales de la conférence de Bruxelles sur le Marché commun et l'Euratom, il n'est pas sans intérêt de connaître les principaux arguments de M. Boris contre le projet d'Eurafrique qui représente, répétons-le, une extension du Marché commun aux POM.

Tandis que les producteurs et commerçants français envisagent avec répugnance un abandon du marché préférentiel grâce auquel 70 % environ des importations des territoires d'outre-mer sont constituées par des marchandises originaires de la métropole, soit 500 milliards de francs sur 700. C'est là l'élément positif du bilan de l'Union française. En contrepartie, la France dépense 400 milliards de francs pour les charges représentées par les POM. Ces dépenses sont entraînées par les devoirs de la souveraineté (administration, défense, etc.), par les investissements publics (routes, écoles, hôpitaux), et enfin, nous dit M. Boris, par « le surprix que les consommateurs français plus chers que les produits de paient en achetant des produits des territoires d'outre-mer qui sont même nature qu'ils pourraient se procurer ailleurs ».

En échange de l'abandon de son marché préférentiel, la France demande donc aux autres Européens de la soulager d'une partie de ses charges. C'est ici que les négociations se révèlent particulièrement ardues. Il nous est impossible d'entrer dans leur détail. Sachons simplement que beaucoup de Français se plaignent de ne recevoir, en échange de leurs abandons, que la moitié d'un plat de lentilles. Partager les dépenses de souveraineté entraîne à leurs yeux un abandon de celle-ci. Ensuite, ils ne peuvent évidemment demander à

leurs partenaires de payer le surprix grevant les produits des POM. Restent donc les dépenses d'investissements. Les négociations sur ce point n'ont pas été faciles et ne sont d'ailleurs pas terminées. Aux dernières nouvelles, la France ne recevrait de ses associés qu'une maigre contribution ne dépassant pas 25 %, et M. Boris ne cache pas son amertume à ce sujet.

Il y a plus grave, aux yeux des adversaires français de l'Eurafrique. Le principal élément, déclarent-ils, qui maintienne encore un restant de cohésion dans les pays constituant naguère notre Empire, c'est l'unité de monnaie, c'est l'existence d'une zone franc. Créer l'Eurafrique, ce serait abolir pratiquement cette zone et désagréger le ciment de l'Union française.

Tels sont les arguments que certains milieux politiques et économiques opposent en France à l'extension du Marché commun aux POM. Ces arguments, que nous avons reproduits ici à titre documentaire et sans en discuter la valeur, seront certainement examinés ces jours-ci à Bruxelles au cours de la conférence sur le Marché commun et l'Euratom. Il nous a donc paru intéressant de décrire, dans ses grandes lignes, une opposition qui, sans doute, ne se laissera pas désarmer facilement.